



B.P.J.E.P.S.

**Brevet Professionnel de la Jeunesse
de l'Éducation Populaire et du Sport**

Activités Sports Collectifs



- **Mention Basket-ball**
- **Mention Handball**

▶ **Le BPJEPS**

Le BPJEPS de spécialité «Activités Sports Collectifs» est un diplôme de niveau IV correspondant au premier niveau de qualification permettant d'exercer une activité professionnelle en toute autonomie. Il prépare au métier d'éducateur sportif. Ce diplôme confère à son titulaire la capacité d'encadrer des sports collectifs au sein de toute structure promouvant les sports collectifs, principalement dans le cadre d'associations (fédérations et clubs sportifs), de collectivités territoriales, de regroupement d'employeurs, d'établissements scolaires... Nous proposons deux mentions : basket-ball et handball.

▶ **Le métier d'éducateur sportif**

Le métier d'éducateur des sports collectifs revêt des formes et des fonctions variables. En effet, l'éducateur est employé pour animer, initier et faire découvrir des activités s'appuyant sur les sports collectifs, mais aussi pour concevoir et développer des projets d'activités, pour les promouvoir et les conduire.

▶ **La formation**

FORMATION SUR 18 MOIS

Lieu de formation ▶

30 avenue du Parc des Princes - 75016 PARIS

Jours de cours ▶

5 demi-journées de formation par semaine
(hors mercredi et vacances scolaires)

Volume horaire ▶

700 h de cours en centre

Contrat ▶

Apprentissage, CAE...

Validation ▶

10 UC à valider sur 3 épreuves

Organisation de la formation

La formation est construite à partir du référentiel professionnel du métier.

Elle s'articule autour de 10 unités capitalisables appelées UC. Ces 10 UC regroupent l'ensemble des capacités et des compétences attendues dans le métier d'éducateur de sports collectifs. Ces 10 UC sont définies comme telles :

UC TRANSVERSALES (communes à tous les BPJEPS)

UC1 : Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle

UC2 : Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative

UC3 : Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation

UC4 : Etre capable de participer au fonctionnement de la structure

UC DE LA SPECIALITE (Activités Sports Collectifs)

UC5 : Etre capable de préparer une action d'animation sports collectifs

UC6 : Etre capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation sports collectifs

UC7 : Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la pratique des activités et à la conduite des activités professionnelles dans le champ de l'animation sports collectifs

UC8 : Etre capable de conduire une action d'éducation sportive dans la mention de spécialité

UC9 : Etre capable de maîtriser les outils nécessaires à la mise en oeuvre d'une action d'animation dans la mention de spécialité

UC D'ADAPTATION A L'EMPLOI

UC10 : Etre capable d'organiser un évènement sportif contribuant au rayonnement de sa structure, de son environnement

En début de formation, un positionnement individuel sera effectué afin de mettre en avant les connaissances, compétences ou capacités déjà acquises et reconnues comme au moins équivalentes à celles attendues. Ce positionnement pourra permettre l'allègement partiel ou total de certaines UC. Il sera alors établi ou non un parcours individualisé de formation.

L'entrée en formation

Conditions d'accès

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Etre titulaire de l'AFPS ou PSC1 (nous consulter si ce n'est pas le cas)
- Avoir un niveau scolaire minimum de première ou être titulaire du BAPAAT
- Pratiquer du basket-ball ou du handball : niveau régional et être titulaire d'une licence

Tests de sélection

Ces épreuves sont organisées par le CFA Omnisports aux mois de mai-juin. Elles sont composées :

- d'un entretien de motivation
- d'une épreuve écrite
- d'une épreuve physique

Entrée effective dans la formation

- Avoir réussi les tests de sélection du CFA
- Avoir réussi l'épreuve organisée par la DRDJS d'Ile-de-France composée d'une séquence d'opposition choisie dans le cadre de deux sports collectifs (environ 40 min.)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou un accord préalable d'embauche avec une entreprise d'accueil (Mairies, clubs omnisports, associations...)

CFA Omnisports Ile-de-France

4 bis avenue Kennedy - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Tél. : 01.39.10.97.97 - Fax : 01.39.10.97.70

E-mail : cfa@cfaomnisports.fr - www.cfaomnisports.fr